

Commission de Suivi du PGE Charente

20 novembre 2014



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Ordre du jour

- 1/ Bilan provisoire de l'étiage 2014
- 2/ Avenant au PGE sur la période 2015-2018
- 3/ Avancement des SAGE
- 4/ Valeur du DOE du Né à Salles d'Angles
- 5/ Valeur du DOE et du DCR de la Touvre à Foulpougne
- 6/ Questions diverses



1/ Bilan provisoire de l'étiage 2014



2/ Avenant au PGE sur la période 2015-2018

DEFINITION et OBJECTIFS

- PGE 2004 : retour à l'équilibre besoins-ressources (< 2010)
- environ 30 actions : opérationnelles, échelle bassin, concertation, gestion anticipée, capitalisation de l'expérience
- « Actualisation » après 10 ans de mise en œuvre
- Tenir compte des évolutions : LEMA (2006), Vp et OUGC (2008), nouveau SDAGE (2010) et nouveau programme d'intervention (2012), fonds européens (2014), ...
- Inscrire les actions portées par les acteurs du territoire sur la période 2015-2018



2/ Avenant au PGE sur la période 2015-2018

CONSTRUCTION

- En continuité avec le PGE 2004
 - Réunions de consultation (2011, 2012) : état d'avancement, réorganisation enjeux, priorisation, ...
- Partager avec les acteurs : informer et donner du sens, à l'échelle du BV,
 - Des entités géographiques de gestion cohérentes avec les enjeux des SAGE,
 - Fiabiliser et argumenter des objectifs environnementaux : rivière, nappe, zones humides et littoral, ... et des objectifs socio-économiques,
 - Gérer et mesurer l'incidence de la gestion,
 - Anticiper les évolutions futures : réorientations des financements publics, relèvement des débits réservés à l'aval des ouvrages, conséquences du réchauffement climatique, des activités sur le bassin et usages préleveurs.

PGE (2004)	AVENANT (2015-2018)
Les économies d'eau	Agir sur la demande en eau : économies d'eau et VP
Maitrise des prélèvements agricoles	Agir sur la ressource : ouvrages de Lavaud et Mas Chaban, retenues de substitution, <i>projet diguette</i>
Réseau de contrôle	
Police de l'eau, gestion des autorisations de prélèvements	Agir sur le fonctionnement du bassin versant : aménagement des versants, du lit des cours d'eau, la gestion des marais, <i>les zones urbaines</i>
La gestion en période de crise	
Agir sur le cycle annuel de l'eau	Gérer l'étiage – Partager la ressource : Réseau de mesure et indicateurs hydro, piézo, suivi des assecs, littoral
Gestion des ressources stockées	
La Charente amont et les barrages de Lavaud et Mas Chaban	Modélisation prédictive du karst et de la Charente
Gestion spécifique aux eaux souterraines et au Karst	Le soutien d'étiage par les barrages
La Boutonne et le SAGE	<i>La gestion collective des prélèvements pour l'irrigation</i>
Gestion des marais	Gérer la crise
Autres enjeux : navigation, moulins, restauration des poissons migrateurs	Accroître la connaissance : nappes captives, nappes libres, estuaire charentais, <i>impacts du changement climatique</i>
	Communiquer, informer, partager : collecte de données, TBRE, communiquer les actions PGE, en période de crise
	Animation et pilotage

2/ Avenant au PGE sur la période 2015-2018

FICHES ACTIONS

N°	Titre Action				
	Le PGE Charente (2004) ...				
	Etat d'avancement ...				
	Objectifs (2015-2018) ...				
	Mesures ...				
	Périmètre ...				
Echéancier	2015	2016	2017	2018	
Portage					
Maître d'Ouvrage	...				
Partenaires techniques	...				
Partenaires financiers	...				
Financements	...				



2/ Avenant au PGE sur la période 2015-2018

GOUVERNANCE

- Commission de suivi du PGE – missions :
 - Suivi de la mise en œuvre des actions inscrites au PGE
 - Assurer la cohérence des démarches d'aménagements
 - Valider l'inscription de nouveaux projets de retenues de substitution et émettre un avis sur les Projets territoriaux.
 - Réaliser des bilans de la ressource en eau chaque année
 - Proposer l'adoption de nouveaux indicateurs de gestion
 - Proposer l'inscription au SDAGE de nouveaux points de suivis ou de nouvelles valeurs
 - Suivre l'ensemble des projets de recherche
 - Communiquer les actions menées par les membres de la Commission



2/ Avenant au PGE sur la période 2015-2018

GOUVERNANCE

- Animation et coordination par l'EPTB Charente
- Comité Technique

ARTICULATION

- SAGE Boutonne et Charente
- PPG
- Projets territoriaux



2/ Avenant au PGE sur la période 2015-2018

CALENDRIER DE VALIDATION

- 20 décembre : MOA et financeurs complètent les fiches actions et les retournent à l'EPTB
- 20 janvier : transmission de l'Avenant modifié aux membres de la Commission de suivi du PGE
- début février : validation de l'Avenant en Commission de suivi

Des questions ?



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

3/ Avancement des SAGE

...



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

4/ Valeur du DOE du Né à Salles d'Angles

Avis de la Commission de Suivi sur le DOE :



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

5/ Valeur du DOE et du DCR de la Touvre à Foulpougne

Avis de la Commission de Suivi sur le DOE :

Avis de la Commission de Suivi sur le DCR :



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

6/ Questions diverses

Merci de votre participation ...



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

1.1.1. Les économies d'eau pour l'AEP

- Atteindre le volume objectif défini dans le PGE = -10%
- Prendre en compte la vulnérabilité de l'approvisionnement en eau potable, face aux problèmes quantitatifs / qualitatifs.
- Sensibiliser et informer les usagers pour accompagner la démarche de réduction des consommations
- Transmettre les données de prélèvements au TBRE

1 - Agir sur la demande

1.1.3. Les économies d'eau en agriculture

- Modernisation du matériel,
- Attention portée aux potentialités du sol (RFU),
- Information continue en période d'étiage et avertissements agricoles
- Choix des parcelles irriguées
- Information sur les MAE
- Diagnostic personnalisé
- Anticiper les tendances d'évolution des besoins d'irrigation
- Reconstituer un réseau de stations témoins des prélèvements
- Etudier la faisabilité d'évolution des systèmes de production agricole vers des systèmes plus économes en eau.

1 - Agir sur la demande

1.2.1. Les études volumes prélevables

- Respecter les volumes et les échéances inscrits dans les arrêtés de notification.
- Vérifier à échéance la pertinence des VP.

1.2.2. Réduction des Volumes Autorisés

- Atteindre le volume objectif défini dans le PGE
- Passer "du volume autorisé au débit autorisé«
- Stabiliser la définition de "prélèvement en nappe«
- Harmoniser la géolocalisation des prélèvements et la connaissance des volumes autorisés et consommés.
- Veiller à ce que les restrictions s'opèrent de manière équitable

1 - Agir sur la demande

2.1.1. Entretien, maintenance des barrages

- Assurer le bon fonctionnement et la sécurité des ouvrages de Lavaud et de Mas Chaban
- Respecter le règlement d'eau de chaque ouvrage
- Poursuivre la coordination entre les deux propriétaires des ouvrages.

2 - Agir sur la ressource

Demande

Fonctionnement BV

Gérer l'étiage

Gérer la crise

Connaissance

Communication

2.1.2. Etude de récupération des coûts

- Réaliser une étude de récupération des coûts durable du soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban.

2 - Agir sur la ressource

Demande

Fonctionnement BV

Gérer l'étiage

Gérer la crise

Connaissance

Communication

2.2. Les retenues de substitution

- Atteindre l'objectif du PGE : création de 15Mm³ de retenues
- Accompagner les maîtres d'ouvrage dans la constitution des dossiers, la réalisation et la gestion des RS.
- Retour d'expérience des premiers projets
- Mettre en avant les conditions de réussite : de maîtrise d'ouvrage, de financements, de modalités de construction et de gestion
- Mesurer les effets cumulatifs de la présence de RS sur un BV
- Définir le "cahier des charges" des modalités de gestion des retenues (remplissage) et de prise en compte des aspects environnementaux

2 - Agir sur la ressource

2.3. Le projet expérimental « Diguette »

- Réaliser un soutien d'étiage sur la Charente aval
- Vérifier que la réalisation du projet expérimental n'aura pas d'impact irréversible
- Réaliser une expérimentation et un suivi permettant de statuer sur les bénéfices pour le soutien d'étiage

2 - Agir sur la ressource

3.1. L'aménagement des versants

- Valoriser les potentialités des "infrastructures naturelles«
- Réaliser des opérations expérimentales sur de petits bassins versants pour statuer sur les gains attendus
- Capitaliser les résultats obtenus sur des sites pilotes pour une mise en œuvre sur d'autres bassins affluents de la Charente.

3 - Agir sur le fonctionnement du BV

3.2. L'aménagement du lit des cours d'eau

- Qualifier les liens entre gestion quantitative et aménagement des cours d'eau: ZH, petite hydraulique
- OUVRAGES et OBSTACLES A L'ECOULEMENT
 - Informer sur les interactions, les risques et obligations légales, auprès des élus locaux, propriétaires et usagers des moulins.
 - Diagnostiquer l'impact de la dégradation /défaut d'entretien
 - Anticiper les conséquences attendues du relèvement des débits réservés en 2014
- ETANGS NON DECONNECTES : organiser la gestion / définition cohérente des débits réservés
- ZONES HUMIDES : Maintenir en eau et Restaurer des ZH

3 - Agir sur le fonctionnement du BV

3.2. L'aménagement et la gestion des marais

- remplir au maximum les canaux dès le printemps
- étudier l'opportunité de créer du stock supplémentaire
- limiter l'alimentation des tonnes de chasse
- animer une concertation sur le partage de l'eau du canal de l'UNIMA alimentant les marais

Mettre en œuvre le Schéma de gestion Charente aval :

- Estimation précise des dérivations vers les marais en partie aval et proposition d'une stratégie de partage de la ressource
- Installation de dispositifs de régulation (vannages)
- Identification des besoins minima
- Réviser les règlements d'eau sur la Boutonne aval.

3 - Agir sur le fonctionnement du BV

3.4. L'aménagement des zones urbaines

- Intégrer les enjeux du PGE dans les documents d'urbanisme, en particulier les SCOT.

3 - Agir sur le fonctionnement du BV

4.1.1. Le réseau de suivi hydrométrique

- Pérenniser l'ensemble du réseau
- Poursuivre l'acquisition de données sur les nouvelles stations
- Améliorer la connaissance et le suivi sur les principaux affluents
- Stations de mesures à améliorer en priorité = le Né à Salles d'Angles et la Boutonne à St-Jean-d'Angély.
- Aborder la question du couplage des stations piezo et limni pour définir des POE.

4 – Gérer l'étiage

4.1.1. DOE, DCR et DOC

- Mesurer les opportunités de révision des objectifs hydrologiques
- Introduire du lien entre les objectifs hydrologiques d'étiage et l'objectif de bon état de l'eau
- Poursuivre le suivi du respect des DOE en tout point du bassin.

4 – Gérer l'étiage

4.1.2. Le réseau de suivi piézométrique

- Poursuivre le maintien du réseau, le fiabiliser comme indicateur prévisionnel des débits des cours d'eau
- Poursuivre l'amélioration des connaissances sur la relation avec les écoulements superficiels
- Apporter de la cohérence avec le suivi des masses d'eau et leur état quantitatif au titre du SDAGE

4 – Gérer l'étiage

4.1.2. POE, PCR

- Examiner le couplage entre la mesure des piézométries d'étiage et les suivis hydrométriques
- Disposer d'indicateurs du fonctionnement pour les eaux souterraines et leurs relations avec les eaux superficielles
- Etudier la possibilité d'utiliser des piézomètres comme POE et PCR

4 – Gérer l'étiage

4.1.3. Le suivi des assecs

- Entretien et pérenniser le réseau ONDE. Suivre les optimisations ou harmonisations interdépartementales apportées.
- Approfondir la connaissance sur la survenue des assecs
- Engager la réflexion sur les DMB : Débits Minimum Biologiques

4 – Gérer l'étiage

4.1.4. Le suivi sur le littoral

- Mettre au point des indicateurs pertinents pour le suivi qualitatif du milieu estuarien. Les intégrer au TBRE.

4 – Gérer l'étiage

4.2.1. La modélisation du Karst

- Poursuivre la modélisation prédictive sur le Karst de La Rochefoucauld.

4 – Gérer l'étiage

4.2.2. La modélisation de la Charente

- Poursuivre la réalisation de simulations des débits pendant la période d'étiage : étendre la fourniture de simulations à d'autres points nodaux
- Poursuivre le développement des modèles de prédiction et de suivi de l'étiage
- Utiliser le modèle hydrologique pour répondre aux autres Actions du PGE

4 – Gérer l'étiage

4.3. L'efficacité du soutien d'été

- Satisfaire l'objectif sur les débits à Vindelle et à Beillant
- Suivre l'efficacité des lâchers dans le TBRE et sur le long terme
- Mieux anticiper les besoins en eau d'irrigation

4 – Gérer l'été

4.4. La gestion collective des prélèvements

- Faciliter/accompagner la désignation des organismes uniques et l'élaboration des plans de répartition annuels
- Mesurer et analyser l'impact des futurs plans de répartition annuels sur la réduction des déficits quantitatifs
- Accompagner la réduction des Volumes Autorisés

4 – Gérer l'étiage

5. Gérer la crise étiage

- Améliorer la gestion de crise pour éviter l'atteinte du DCR
- Poursuivre l'harmonisation des modalités de gestion de la crise

5 – Gérer la crise

6.1. Les nappes captives / semi-captives

- Mieux cerner la progression des connaissances et les opportunités de gestion à l'échelle du PGE
- Connaître les nappes captives ou semi-captives en déficit quantitatif

6 – Accroître la connaissance

6.2. Les nappes libres / d'accompagnement

- Poursuivre l'acquisition de connaissance et la compréhension des interactions nappes/rivières
- Stabiliser la définition de "prélèvement en nappe" : harmoniser les différences de classement des pompages

6 – Accroître la connaissance

6.3. L'estuaire charentais

- Définir les conditions favorables à la pérennisation de la conchyliculture dans le pertuis
- Définir les conditions favorables à l'écosystème estuarien

6 – Accroître la connaissance

6.4. Les impacts du changement climatique

- Evaluer les impacts des changements climatiques sur le bassin versant de la Charente, les usages de l'eau et proposer des solutions d'adaptation
- Anticiper les conséquences du changement climatique sur l'hydrologie d'étiage

6 – Accroître la connaissance

7.1.1. Collecte des données

- Améliorer et poursuivre l'échange de données climatiques, hydrologiques, agronomiques, ... entre les acteurs du BV
- Intégrer ces données pour améliorer la prévision et la gestion des étiages
- Améliorer la prévision des besoins d'irrigation pour la gestion de l'étiage et mesurer les baisses de consommations

7.1.2. Le TBRE

- Adapter le TBRE aux besoins des acteurs du BV de la Charente
- Apporter une plus-value par rapport aux autres outils développés par les membres de la commission de suivi PGE
- Disposer d'une information claire et synthétique sur la situation de l'étiage à l'échelle du fleuve Charente
- Avoir la possibilité d'éditer facilement des bilans d'étiages en fin de campagne

7.2. Les actions réalisés dans le cadre du PGE

- Mettre en valeur l'ensemble des actions réalisées par les membres de la commission de suivi PGE depuis 2004
- Communiquer sur les travaux en cours qui pourraient influencer sur les niveaux d'eau
- Mettre en avant les efforts réalisés par le monde agricole
- Informer la commission de suivi PGE de l'avancement des actions

7.3. Communiquer en période de crise

- Communiquer efficacement en période d'étiage
- Communiquer les débits et les lâchers pour que les acteurs en aval puissent anticiper sur leur gestion
- Communiquer sur les mesures qui sont prises avant la crise
- Mieux informer sur les enjeux quantitatifs